

Décision

Générale

colonial

Décision n° 682 du 3 octobre 1941

n° 682

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 octobre 1941

Numéro JO

n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro

31 octobre 1941

TEXTE INTÉGRAL

La nommée Mariam Aden est engagée en qualité d'infirmière auxiliaire à l'hôpital colonial pour compter du 1er octobre 1941 en remplacement de Saïda Momine, démissionnaire. Elle aura droit à un salaire mensuel de deux cent quarante francs (240 francs).